

Plan environnement

Le Plan environnement de Saône-et-Loire 2020-2030 adopté le 18 juin 2020, matérialise la prise de conscience des enjeux liés au réchauffement climatique et la volonté de travailler sur les leviers qui permettront de créer un nouvel équilibre entre aujourd'hui et demain, entre environnement et développement.

Plan environnement de Saône-et-Loire 2020-2030

Pour un environnement de qualité favorable au bien-être de tous les Saône-et-Loiriens

Un plan d'actions pour faire face au changement climatique

Le Plan environnement du Département a pour objectif de conduire à un rythme accéléré des actions concrètes et efficaces qui s'adressent en priorité aux Saône-et-Loiriens. Parce qu'avec le changement climatique, un environnement sain, une alimentation durable et de proximité, un habitat économe en énergie, des déplacements doux et non-polluants, un air respirable et une eau suffisante et de qualité, vont plus encore devenir des priorités.

Les choix forts et réfléchis se traduisent en bénéfices pour la préservation de l'environnement et la santé des Saône-et-Loiriens.

Ce plan d'actions à dix ans prévoit de mobiliser 50 millions d'€. Soit, 5 millions d'€ par an attribués au déploiement d'opérations ambitieuses et concrètes pour un environnement de qualité favorable au bien-être de tous.

Un projet pour relever le défi de l'après Covid-19

La réalisation du Plan environnement est en lien avec la réévaluation des priorités d'investissements eu égard à la crise sanitaire du Covid-19 qui appelle un soutien massif pour une relance économique résiliente et équitable.

Sur ce point particulier, le Plan environnement du Département met en avant deux objectifs majeurs :

- Aider les entreprises à se saisir de nouvelles opportunités de développement
- Identifier les projets qui encouragent le consommateur et l'achat local

Des actions qui libéreront des investissements et contribueront à redonner du chiffre d'affaires à l'économie du territoire.

L'environnement comme moyen d'action du mieux vivre ensemble

Le Plan environnement du Département s'articule autour de cinq enjeux de politiques publiques sur lesquels les Saône-et-Loiriens sont en attente :

- Préserver et économiser l'eau
- Préserver et valoriser la biodiversité
- Développer des mobilités plus adaptées au climat
- Accompagner la transition énergétique
- Agir pour un environnement plus sain

Il se décline en une cinquantaine d'actions qui trouvent leur traduction concrète dans cinq engagements majeurs : les plans nature, eau, logement, Tous à vélo et Éco-collèges.

